



## Le mot de Pierre Serne, président du Club

Difficile, tellement difficile de trouver les mots justes dans la période que nous traversons. Cette tragédie à la fois inédite et largement incompréhensible, nous n'en connaissons vraiment ni la fin ni les conséquences. Nous nous doutons cependant que ce sera long et douloureux. Et qu'à l'évidence bien des choses ne seront plus jamais "comme avant".

Il est pourtant apparu nécessaire à la fois de vous donner de nos nouvelles et de commencer à tracer des perspectives pour "l'après". Un horizon et un espoir auxquels nous aspirons toutes et tous sans en connaître les formes.

Sachez donc d'abord que **l'équipe salariée du Club a été très tôt mise en situation de télé-travailler et est à ce jour fort heureusement non touchée par la maladie qui sévit**. Il et elles sont opérationnels autant que possible dans ce contexte très particulier et je tiens à les remercier pour leur mobilisation et leur adaptabilité qui m'impressionnent chaque jour.

Je tiens d'ailleurs à remercier également, au nom du conseil d'administration, l'ensemble des partenaires, notamment la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo, qui nous maintiennent leur soutien. Et à remercier tout autant nos nombreuses collectivités adhérentes qui, malgré un calendrier électoral bouleversé et une actualité forcément envahissante, ont déjà versé leur cotisation 2020.

**Cela nous donne une certaine visibilité quant à la pérennité de notre association et de ses activités**. La continuité de notre association est également assurée par la prorogation, comme pour nombre de collectivités locales, de nos instances dirigeantes, le temps que l'on y voit un peu clair sur les échéances institutionnelles.

Évidemment le calendrier et la mise en œuvre de nos actions prévues pour 2020 sont largement à redéfinir et reprogrammer. Tous nos événements jusqu'en septembre sont à ce stade bien sûr annulés et, au mieux, reportés. **C'est le cas en particulier du Salon européen de la Mobilité prévu fin juin qui est, pour l'instant, reporté à la mi-décembre**.

Mais nous allons mettre à profit, autant que faire se peut, cette période de confinement pour approfondir nos réflexions et projets. Et pour cela, nous allons rapidement vous transmettre de quoi lire sur nos sujets de prédilection, y compris en pensant à « l'après ».

**Nous publierons ainsi rapidement en ligne le numéro 88 de Ville et Vélo ainsi que le document de décryptage de la LOM sous l'angle des politiques cyclables, comme nous l'avions annoncé**.

Nous resterons en contact donc dans les semaines qui viennent et travaillerons aux questions que posent cette pandémie et ses conséquences, notamment en termes d'évolutions socio-économiques et donc de mobilité. Avec cette intuition que nous avons, sans imaginer à quel point cela croiserait tragiquement l'actualité, que le vélo peut être un **"remède anti-crise"**.

Prenez soin de vous et des vôtres.  
Bien solidairement,

**Pierre Serne, président**

## Changement de date de l'European Mobility Expo

En raison de la crise sanitaire actuelle, le GIE Objectif transport public a pris la décision de **reporter l'European Mobility Expo**, initialement prévu en juin 2020.

L'European Mobility Expo **se tiendra du 15 au 17 décembre 2020, à Paris, Porte de Versailles**. (sous réserve de modifications ultérieures)

Le Club des villes et territoires cyclables sera présent à ces dates pour animer l'Espace Mobilités Actives !

## Modification du calendrier des Talents du Vélo

Le Club des villes et territoires cyclables a pris la décision, dans ce contexte exceptionnel, de **modifier le calendrier du concours annuel des Talents du Vélo**.

La date limite de remise des candidatures est repoussée **au 22 octobre 2020**. La cérémonie de remise des prix se déroulera durant **l'European Mobility Expo du 15 au 17 décembre 2020** (sous réserve de modifications ultérieures).

**Vous pouvez continuer à nous transmettre vos candidatures par mail à l'adresse à talentsduvelo@villes-cyclables.org**. Vous trouverez le dossier de candidature sur [ce lien](#).

A très vite !

## Bienvenue au Club !

**Nous souhaitons la bienvenue au Syndicat mixte des mobilités de l'aire urbaine grenobloise !** Ce syndicat réunit les territoires de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (CAPV), de Grenoble Alpes métropole et de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan (CCPG).

Le Club se rejouit de compter ce nouvel adhérent et de faire grandir ainsi la communauté des villes et territoires engagés pour le vélo !

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris  
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - [info@villes-cyclables.org](mailto:info@villes-cyclables.org)

